

Bilinguisme et trafic aérien

Des voix: Bravo!

M. Lang: Il importe de souligner que cette question de l'élaboration des procédures est déjà à l'étude. Nous avons sollicité et obtenu l'appui des pilotes et des contrôleurs pour les travaux de mise au point, pour lesquels on va utiliser l'important équipement de simulation qui existe ici dans la région de la capitale nationale et sur le terrain Dion. Si nous réussissons, nous passerons à l'étape suivante. Cela doit se faire en 1977 et 1978, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Il importe d'observer que, dans chaque cas, et dans l'ensemble du Canada, c'est toujours le commandant de bord qui choisira la langue à employer entre lui-même et le contrôleur. Il ne sera jamais imposé à un pilote de devenir bilingue, et certainement pas s'il est unilingue anglais de toute façon, car sur l'ensemble du territoire, il aura à tout instant accès aux communications en langue anglaise assurées par le contrôle de la circulation aérienne. L'objectif que nous espérons toujours atteindre, c'est le contrôle en langue française de la circulation aérienne dans la province de Québec, et dans les cas où le pilote s'en trouve mieux servi, et peut-être ultérieurement dans la région de la Capitale nationale. Aucun contrôleur ne sera tenu d'être bilingue, sauf dans les zones de contrôle bilingue du trafic, donc dans la province de Québec essentiellement.

Pour doubler les assurances que la sécurité demeure au premier plan de nos préoccupations, nous avons consenti à créer une commission chargée de suivre l'élaboration de nos procédures et, lorsque nous jugerons ces procédures au point, de donner un avis sur celles-ci et sur le niveau de sécurité qu'elles assurent.

Comme les députés le savent, M. Keenan, qui avait d'abord été nommé à la Commission, a jugé nécessaire de démissionner. Aujourd'hui, j'ai annoncé la nomination d'une nouvelle commission. Vu non seulement la distinction des commissaires, mais aussi le travail qui se fait pour mettre au point des procédés qui seront instaurés si nous réussissons à les élaborer d'ici un an ou deux, et vu aussi que tout ce qui se fait actuellement relativement au contrôle de la circulation aérienne au Canada est considéré comme sûr par tous les intéressés, j'estime pouvoir, à juste titre, demander aux députés de se joindre à moi pour demander aux parties en cause de retourner au travail et de continuer à transporter les voyageurs au Canada pendant que la commission fait son travail et de cesser les arrêts de service qui ont tellement nui aux Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Lang: Je demande l'appui des députés sincèrement, comme je l'ai fait par le passé, parce que j'estime que les députés bien pensants de tous les partis de la Chambre, et je pense qu'ils représentent la majorité des membres de tous les partis, croient que ces mesures sont raisonnables et que tant que nous maintiendrons les normes de sécurité élevées dont j'ai parlé plus tôt, cette décision mérite d'être appuyée.

[M. Lang.]

Juste avant d'arriver à la Chambre, on m'a informé que M. Maley, de l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes, avait indiqué à la presse qu'il aimerait rencontrer M. Livingstone, certains des administrateurs de la ligne aérienne, moi-même et les hauts fonctionnaires du ministère. J'ai immédiatement invité M. Livingstone, M. Maley, et les administrateurs qui peuvent y assister à une réunion qui aura lieu ce soir et qui visera à régler la question. Je suis certain que pour ce faire, il nous sera très utile d'avoir l'appui de tous les députés et je leur demande encore une fois de nous le fournir.

● (1510)

M. Jack Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, notre parti se réjouit de la déclaration du ministre et souhaite avec lui qu'il réussira à convaincre les compagnies aériennes, les pilotes de ligne et les contrôleurs du trafic aérien de faire de bon cœur un effort pour ramener le réseau de transport aérien des marchandises et des passagers à la normale.

La question de sécurité à l'origine de cette situation nous préoccupe beaucoup et nous regrettons que des questions linguistiques et raciales y soient mêlées. Nous déplorons également que le ministre ait mis tant de temps à rencontrer le président de l'association des pilotes et les contrôleurs du trafic aérien. Nous sommes d'avis qu'en tant que ministre des Transports, il rendrait service au pays s'il répondait à la question posée hier par le député de Central Nova (M. MacKay) et publiait toutes les études que son ministère a faites sur la sécurité aérienne jusqu'à maintenant, pour que ceux qui veulent, comme nous, porter un jugement impartial et juste sur cette affaire aient l'occasion de le faire. J'exhorte le ministre à examiner la question que lui a posée hier le député de Central Nova, à y répondre et à mettre à la disposition du public les études qui ont été effectuées, car elles aideraient assurément à prendre une décision favorable.

Il est regrettable que le ministre ne réponde pas, en somme de façon absolument franche. Dans sa déclaration, il affirme que les pilotes pourront exercer leurs fonctions dans les deux langues officielles, dans cinq aéroports. Il a également évoqué la situation de la région Ottawa-Hull, ce qui porte les gens à se demander s'il s'agit du commencement et non de la fin.

Une voix: Que craignez-vous?

M. Horner: Je ne crains rien.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Nous exhortons le ministre à être parfaitement franc et de jouer cartes sur table, et nous regrettons beaucoup que toute la question de la sécurité se soit embrouillée. Je suis surtout heureux de voir que le ministre a accepté de rencontrer M. Maley et M. Livingstone parce que, en tant que passager, je partage leur souci...

Mlle Bégin: Nous partageons tous leur souci.